

SYNDICAT MIXTE A75
PROCES-VERBAL DU CONSEIL SYNDICAL DU 26/03/2025
en Mairie de Séverac d'Aveyron

PREAMBULE

M. Arnaud VIALA, Président du Syndicat Mixte A75 accueille les membres présents et les remercie de leur présence. Arnaud VIALA fait état que la condition de quorum étant atteinte, le Conseil peut valablement délibérer.

Puis, le Président rappelle les points inscrits à l'ordre du jour :

1. Validation du PV de la séance du 14 février 2025
2. Information sur les décisions prises par le Président
3. Présentation, approbation et vote du Compte Financier Unique 2024
4. Affectation du résultat 2024
5. Présentation et vote du Budget Primitif 2025
6. Installation des nouveaux délégués de la Chambre d'Agriculture de l'Aveyron
7. Bilans annuels des activités Aire de l'Aveyron, Aire du Larzac
8. Questions diverses

I - VALIDATION DU PV DE LA SEANCE DU 14 FEVRIER 2025

Le procès-verbal du Conseil Syndical du 14 Février 2025 a été envoyé à l'ensemble des membres. Aucune remarque n'étant soulevée, il est approuvé à l'unanimité.

→ Le Conseil APPROUVE le procès-verbal de séance du Conseil Syndical réuni le 14/02/2025

II – INFORMATION SUR LES DECISIONS PRISES PAR LE PRESIDENT

Le Président porte à la connaissance des membres présents de la décision n°02/2025 prise concernant la signature de l'avenant n°9 au contrat de concession portant sur le montant définitif des travaux de réalisation de l'espace PL, camping-cars, bus, circulations générales et aménagements connexes sur l'aire de l'Aveyron.

→ Le Conseil PREND ACTE de l'information donnée par le Président sur la décision n°02/2025

III – PRESENTATION APPROBATION ET VOTE DU CFU 2024

Le Compte Financier Unique 2024 du Syndicat Mixte A75 est présenté aux membres du Conseil Syndical ainsi que les résultats qui en découlent.

Considérant que les comptes sont exacts, sincères et réguliers :

- Sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024 ;
- Sur l'exécution du budget de l'exercice 2024 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires.

Les comptes administratifs 2024 issus de la comptabilité de l'ordonnateur, sont conformes à ce Compte Financier Unique et n'appelle, ni observation ni réserve.

La présentation faite au Conseil Syndical du Compte Financier Unique 2024, dressé par Monsieur Arnaud VIALA, Président ; se résume comme suit :

VUE D'ENSEMBLE DU COMPTE FINANCIER 2024 – Présentation générale

			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire	A	20 000,00	190 400,00	210 400,00
	Recettes réalisées	B	0,00	182 780,00	182 780,00
Dépenses	Autorisation budgétaire	C	20 000,00	307 500,00	327 500,00
	Dépenses réalisées	D	7 099,80	144 944,95	152 044,75
Différences entre les titres et mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	E=B-D	-7 099,80	37 835,05	30 735,25
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	F	0,00	225 103,61	225 103,61
Solde ou résultat à la clôture	Exécdent/déficit	E+F	-7 099,80	262 938,66	255 838,86

Monsieur Arnaud VIALA, Président du Syndicat Mixte A75 a quitté la séance au moment du vote et Monsieur Jean-Luc CALMELLY, Vice-Président a mis au vote le Compte Financier Unique 2024.

Le Conseil Syndical, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- approuve le Compte Financier Unique 2024 du Syndicat Mixte A75, transmis par la Responsable Comptable du Service de Gestion Comptable (SGC) de Saint-Affrique ;
- autorise le Président à signer Compte Financier Unique 2024 du Syndicat Mixte A75 transmis par la Responsable Comptable du SGC de Saint-Affrique ;
- approuve les résultats définitifs de celui-ci et présentés ci-dessus.

➔ Le Conseil APPROUVE et VOTE à l'unanimité des voix le Compte Financier Unique de l'exercice 2024

IV- AFFECTION DU RESULTAT 2024

Le Président propose au Conseil Syndical de procéder à l'affectation du résultat. Constatant que le CFU 2024 fait apparaître un excédent de fonctionnement de 262 938.66 € et après vote, le Conseil décide d'affecter 30 000 € (compte 1068), à la couverture des besoins de financements de la section d'investissement dont 7 099.80 € pour couvrir le déficit en investissement et le solde en excédent de fonctionnement reporté pour 232 938.26 €.

➔ Le Conseil DECIDE à l'unanimité des voix d'affecter le résultat de fonctionnement 2024 au budget 2025 pour 30 000 € au compte 1068 et pour 232 938.66 € au compte 002.

V – PRESENTATION ET VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025

Le Conseil Syndical entendu l'exposé du Président sur les orientations générales du budget, conforme au Débat d'Orientation Budgétaire organisé le 14 février 2025 et après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix :

↳ Adopte le Budget Primitif de l'exercice 2025, arrêté comme suit :

Mouvements réels	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	428 338.66 €	428 338.66 €
Investissement	30 000 €	291 588.66 €
TOTAL	458 338.66 €	719 927.32 €

→ Le Conseil VOTE à l'unanimité des voix le Budget Primitif 2025 tel que présenté ci-avant

VI - INSTALLATION DES NOUVEAUX DELEGUES DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'AVEYRON

La Chambre d'Agriculture de l'Aveyron compte 3 sièges au Comité Syndical du Syndicat Mixte A75. Suite à ces dernières élections départementales, la Chambre d'Agriculture a désigné deux nouveaux élus, le troisième sera désigné ultérieurement. Il s'agit de :

- Gabrielle MAYMARD,
- et Mathieu BEDEL GIROU DE BUZAREINGUES

Ces deux personnes sont présentes en séance.

En conséquence les mandats de Messieurs MOLIERES, ARGENTIER et AGRINIER prennent fin.

Madame MAYMARD et Monsieur BEDEL GIROU DE BUZAREINGUES nouveaux membres sont immédiatement installés par le Conseil Syndical.

→ Le Conseil APPROUVE l'installation en séance de Madame MAYMARD et Monsieur BEDEL GIROU DE BUZAREINGUES

VII- BILANS DES SOUS-CONCESSIONNAIRES SUR L'ACTIVITE 2024 (AIRE DE L'AVEYRON ET AIRE DU LARZAC)

1 - AIRE DE L'AVEYRON

Avec un CA 2024 global de 7 665 179 € (hors carburant), contre 7 236 946 € en 2023, l'activité de l'aire de l'Aveyron présente une progression de + 6 %.

A noter cette année quelques éléments significatifs intervenus sur l'aire :

- le changement de gérance du tabac-presse : Aurélien Causse a démarré son activité le 25 mai en remplacement de la SNC Feijoca.
- longue période de fermeture (3 mois) de l'accès douches destiné aux conducteurs PL. En cause un problème de qualité de l'eau. Après intervention les douches ont pu rouvrir mi-décembre.
- le projet IRVE Tesla : permis accordé le 16/01/2024 ; début des travaux : 03/03/2025 ; date d'ouverture prévue : 18/06/2025.
- le projet d'installation de totems touristiques extérieurs mettant en valeur la campagne touristique « et si vous étiez l'A » lancé en 2024 qui sera en place avant la saison estivale 2025.
- diagnostic par l'entreprise EDS Electronique des systèmes de diffusion de l'information touristique.

1-1 - FREQUENTATION

Les comptages routiers situés à l'entrée de l'aire nous permettent, sur la base d'1 personne en PL et de 3 en VL d'avancer un nombre de visiteurs à 2 610 006 personnes sur l'année 2024. Comparé à l'année 2023 la progression s'établie à pratiquement à 2%. Ces données sont fournies à titre indicatif puisque le système de comptage comptabilise les bus comme des PL et qu'il n'est pas possible techniquement de mettre une boucle de comptage spécifique au niveau de l'espace bus.

1-2 - ACTIVITE

Comme indiqué ci avant, l'activité globale de l'aire (hors carburant) a progressé de 6 %. En 2024 la plus belle progression revient cette année à la boutique TOTAL ENERGIES puis à la Maison de Pays.

Dans le détail l'activité 2024 se présente comme suit :

■ Carburant :

En 2024, le litrage global distribué s'établit à 13 135 m³ (dont 5 048 pour l'AS24-PL) ce qui représente une petite régression de 0.50% par rapport à 2023 où le litrage affichait 13 199 m³.

Avec 8 087 m³ contre 8 293 m³ en 2023 la vente TOTAL Energies chute de 2.50 % ; elle en partie compensé par la distribution AS24 (PL) qui s'établit à presque +3%.

Au regard de la progression de l'IRVE Total et de la baisse des volumes de carburants, les prémisses d'un basculement d'une énergie fossile vers une énergie décarbonnée semble se dessiner.

■ Restauration :

Avec un CA Global de 2 778 643 € (1 537 684 € pour la cafétéria Léo Resto ; 1 240 960 € pour partie Léo Bistrot/Stand éphémère) contre 2 661 916 € en 2023, l'activité progresse de 4.50 % par rapport à l'année précédente.

L'activité bar-sandwicherie fonctionne bien sur l'aire, elle représente près de 45% du CA global.

L'accent est mis sur la restauration rapide et l'apport d'un point de vente additionnel en renfort face aux évolutions de consommation des visiteurs.

■ Boutiques :

● *Pétrolier* :

L'année 2024 affiche un CA de 3 114 069 € contre 2 904 323 € en 2023.

La progression comparée à 2023 est pratiquement de 7.50 %.

L'IRVE Total a ouvert en mars 2023. La fréquentation est notable en particulier les week-end. Le SAS faisant le lien entre la station et le bâtiment a ouvert en janvier 2024.

Il faudra attendre l'an prochain pour une analyse plus fine des kw/h vendus. Cependant, pour mémoire, il est relevé un total de 390 103 kw/h vendus en 2024 avec un pic sur août (87 405) et juillet (65 587).

● *Maison de pays :*

Avec un CA de 1 600 842 € contre 1 504 907 € en 2023, la boutique « Maison de Pays » progresse de 6.3 %.

Le prix du panier moyen progresse de 4.70 % et s'établi à 23.37 € contre 22.31 € en 2023.

Les meilleures progressions mensuelles du CA 2024 vs 2023 sont les mois de mars, juin et Septembre qui affichent + 15%.

Le CA 2024 est constitué par :

- l'épicerie qui représente 31% du CA et qui a progressé de 8%,
- la charcuterie-traiteur 27% et progresse de 11%,
- les produits laitiers 24% et progresse de 2%
- l'artisanat 11% et progresse de 2%
- les boissons 5% et progresse de 3%
- enfin la librairie 0.50% et progresse de 49%

Compilé à l'inflation des prix la progression de la Maison de Pays pour 2024 permet de clôturer l'année positivement.

● *Tabac-presse :*

Avec un CA de 171 624 €, le Tabac Presse semble se relever peu à peu des chutes constatées ces dernières années, malgré cela il n'arrive pas à retrouver un CA connu par le passé comme en 2018 où il s'établissait à 215 810 €. La progression cette année s'établit à 3.50 % vs 2023.

■ **Information Tourisme**

Le personnel du pôle Grand Public de l'ADAT (Agence Départementale de l'Attractivité et du Tourisme) a assuré tout au long de l'année un approvisionnement régulier de documentation et cartes touristiques. Le totem « attractivité » diffuse le flyer « Viens vivre en Aveyron » invitant les visiteurs à prolonger leur séjour et à envisager une installation dans le département.

En Juillet et Août, plusieurs animations ont été proposées sur les thèmes de la pleine nature, le patrimoine et l'Aveyron en famille mais forcément de constater qu'il est difficile de capter la clientèle de passage en période estivale.

L'espace sous-sol a été réaménagé par l'ADAT. L'exposition EPV a été mise à jour et la communication réactualisée.

Il a été effectué un diagnostic du matériel de diffusion (écrans, totems, pc,...) afin d'évaluer son état en fin d'année. Des préconisations seront rendues par l'entreprise EDS électronique en 2025.

2 - AIRE DU LARZAC

1-1 FREQUENTATION- ACTIVITE

Les comptages 2024 permettent d'avoir une estimation du nombre de véhicules entrant sur l'aire se décomposant comme suit :

- VL	404 274	contre	414 894 en 2023
- PL	<u>95 233</u>	contre	<u>75 735</u> en 2023
	499 507		490 629

Soit une évolution du nombre de véhicules de 2% par rapport à 2023.

Sur cette base, le nombre d'usagers en 2024 s'établirait donc à 1 308 055 visiteurs (Base pour un PL=1 ; un VL : 3) et en diminution de 0.9 %.

Avec un chiffre d'affaires global de 5 360 982 €, l'activité de l'Aire du Larzac, progresse de 7 % par rapport à 2023 (5 000 641 €). La fréquentation au niveau des espaces commerciaux a progressé par rapport à 2023.

Cette année encore, l'activité de l'aire du Larzac a atteint son meilleur CA. L'investissement du sous-concessionnaire et les choix de ses produits sont une des clés de la bonne gestion de l'aire.

Dans le détail le CA 2024 se répartit de la manière suivante :

- Restauration bar-sandwicherie : 3 542 453 € contre 3 343 987 € en 2023 (+6%).
- L'hôtellerie 333 228 € contre 326 451 € en 2023, soit une augmentation de 3 %.
- La boutique de produits régionaux 1 485 301 € contre 1 330 203 € en 2023, soit une augmentation de +11.50%.

Un nouveau bloc douche pour les routiers a été aménagé qui est accessible depuis l'extérieur.

Mise en place de toilettes extérieures pour la saison soit du 20 juillet au 2 septembre 2024.

→ Le Conseil PREND ACTE de la présentation des bilans 2024 sur les aires de l'Aveyron et du Larzac

VIII – POINTS DIVERS

VIII.1 – Projet d'intégration de l'Aire de Brocéjouls

Le Président indique que, dans une logique d'attractivité et de cohérence du territoire, il est envisagé l'intégration de la gestion de l'aire de Brocéjouls au même titre que l'aire de l'Aveyron et l'aire du Larzac. Le Président indique aux délégués présents qu'ils seront informés dans les prochains mois sur l'avancée de cette réflexion.

VIII.2 – Projet ombrières photovoltaïques Commune de Séverac d'Aveyron

Aurélien MAJOREL souhaite faire part d'une réflexion au nom de la Commune de Séverac-d'Aveyron. La Commune recherche des terrains pour porter un projet d'ombrières en photovoltaïques. Il s'interroge sur la possibilité d'en implanter sur le parking VL de l'Aire de l'Aveyron. Le Président précise qu'il conviendra d'étudier cette faisabilité. Les services de la commune de Séverac doivent prendre attaché avec les services du Syndicat Mixte.

Plus aucune question n'étant soulevée, le Président clôture la séance à 10H15.

Le Président

Arnaud VIALA